

★ musée du quai Branly

LÀ OÙ DIALOGUENT LES CULTURES



s'engager



téléphone télécopie email
Mécénat 01 56 61 70 45 01 56 61 71 36 mecenat@quaibrantly.fr



© musée du quai Branly, photo Greg Semu

Dès la naissance du projet, des mécènes, parrains, donateurs, entreprises et particuliers se sont engagés au cœur de la vie du musée.

Ces relations de confiance, nouées au fil du temps et des rencontres, ont été essentielles pour ancrer cette nouvelle cité culturelle. Ces soutiens sont d'autant plus importants qu'ils permettent aujourd'hui la réalisation de projets ambitieux, ici et ailleurs.

Lieu de préservation et de valorisation, de recherche et d'enseignement, **le musée propose chaque année une dizaine d'expositions**, un grand nombre de conférences, de colloques et de spectacles.

Il fait une place de choix **à la musique et à la danse, aux arts de la scène et au théâtre, au cinéma** : autant de manifestations qui entrent en résonance avec les œuvres d'art, autant de vecteurs de dialogue avec les visiteurs du musée.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui soutiennent le musée avec tant de passion et de générosité.

Stéphane MARTIN,
Président du musée du quai Branly

S'engager

au côté du musée du quai Branly, lieu du dialogue des cultures du monde, lieu de rayonnement résolument unique et différent, c'est vouloir partager et faire partager l'ensemble des valeurs qu'il incarne.

C'est aussi s'associer à une institution qui a réussi à s'affirmer, en France comme à l'étranger, et à séduire, en plus des habitués, de nouveaux publics.

L'originalité du mécénat du musée est d'imaginer et de réaliser pour chaque mécène et parrain des initiatives spécifiques et adaptées. **Le Mécénat est à votre disposition pour concevoir des opérations de mécénat ou de parrainage sur mesure.**

Entreprendre une démarche de mécénat ou de parrainage

Pour une entreprise, c'est bénéficier d'**opportunités de communication prestigieuses**, pouvoir renforcer sa stratégie en faveur du **développement durable**, faire le choix d'une **politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)** performante en soutenant un projet fort et clairement identifié au cœur du musée. C'est également entrer dans un cercle de mécènes et de parrains aux avantages exclusifs : profiter d'espaces de réception originaux, organiser des événements de relations publiques marquants dans un lieu unique à Paris, s'associer à une communication innovante et dynamique...

Nombreux sont les projets proposés à la générosité des mécènes et parrains

Expositions, spectacles vivants, acquisitions et restaurations d'œuvres, réalisations dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, projets pédagogiques, scientifiques, actions de coopération internationale, engagements pour l'accessibilité, le développement durable, la diversité culturelle, initiatives dans le champ social... Autant de domaines d'action auxquels les particuliers et les entreprises peuvent s'associer.



Jardin du musée, conçu par le paysagiste Gilles Clément et soutenu par la Fondation GDF SUEZ © musée du quai Branly, photo Nicolas Borel

★ Privatiser les espaces

Le musée du quai Branly a souhaité une politique de privatisation originale qui place l'entreprise au cœur de ses préoccupations, tout en lui réservant l'accès à un lieu rare.

Toute privatisation d'espace nécessite ainsi un engagement de mécénat ou de parrainage préalable.

Retrouvez la description et la valorisation de nos espaces privatisables sur www.quaibrantly.fr ; rubrique et plaquette téléchargeable « Privatiser les espaces ». Pour nous contacter : privatisation@quaibrantly.fr

Des formules d'engagement

pour les entreprises et les particuliers en France et à l'étranger sous forme de mécénat et parrainage financier, en nature ou de compétence.

Cercle des Grands Mécènes

Les mécènes rejoignent le Cercle des Grands Mécènes à partir d'un engagement d'un million d'euros. En plus des avantages des mécènes, ils bénéficient d'une large visibilité et de privilèges exclusifs. Ils s'associent de façon durable au musée.

Mécènes (entreprises)

Une place essentielle est réservée aux mécènes, leur permettant d'être au cœur de la vie du musée. Des contreparties à hauteur de 20% du don versé leur sont accordées. Selon le montant d'engagement, ce crédit peut être utilisé pour l'organisation d'événements de relations publiques, pour l'acquisition de billets d'entrée, de pass, etc.

Parrains

Répondant à une démarche commerciale, le parrainage donne aux entreprises la possibilité de mettre en place au musée des opérations spéciales : lancement de produit, tournage publicitaire...

Club Entreprises

Le Club Entreprises rassemble plusieurs entreprises mécènes autour d'un grand projet commun : exposition, acquisition d'œuvre... L'adhésion au Club Entreprises est valable le temps d'une saison. Chaque membre du Club Entreprises bénéficie d'avantages prédéfinis et a accès à la location d'espaces en fonction de son niveau d'engagement durant la durée de son adhésion.

Mécènes et Donateurs (personnes physiques)

Les particuliers peuvent soutenir l'un des grands projets du musée et participer ainsi à son rayonnement. Ils ont aussi la possibilité d'enrichir les collections grâce aux dons d'œuvres après examen par la commission des acquisitions du musée. Plusieurs centaines d'œuvres ont ainsi rejoint les Collections.

La société des Amis

Créée au printemps 2002, la société des Amis accompagne le développement et le rayonnement du musée en France et à l'étranger. Les Amis participent de façon privilégiée à la vie du musée : conférences, visites privées, invitations aux vernissages, propositions de voyages, etc. www.amisquaibranly.fr

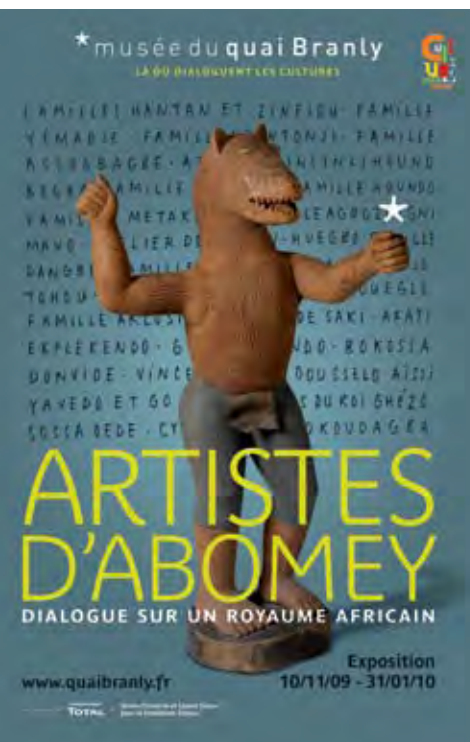


Vue du Plateau des collections et de la Rivière, parcours muséographique réalisé grâce au mécénat de Schneider Electric © musée du quai Branly, photo Nicolas Borel

Avantages fiscaux pour les entreprises et les particuliers assujettis à l'impôt en France

MÉCÉNAT		PARRAINAGE
ENTREPRISES	PARTICULIERS	ENTREPRISES
Réduction d'impôt sur les sociétés de <ul style="list-style-type: none"> • 60% pour tout acte de mécénat plafonnée à 0,5% du chiffre d'affaires HT, possibilité de reporter l'excédent sur les 5 exercices suivants • 90% pour l'achat d'un «Trésor National» plafonnée à 50% de l'impôt sur les sociétés dû 	Réduction d'impôt sur le revenu de <ul style="list-style-type: none"> • 66% du don versé plafonnée à 20% du revenu imposable annuel, possibilité de reporter l'excédent sur les 5 années suivantes 	Le montant de parrainage est considéré comme une charge déductible pour la détermination du bénéfice imposable de l'entreprise. Les apports en parrainage entrent dans le champ d'application de la TVA.

Parmi les projets à soutenir



Affiche de l'exposition *Artistes d'Abomey*, réalisée grâce au mécénat de la Fondation Total et de Marie-Christine et Lionel Zinsou © Dream On

Les expositions internationales de la Galerie Jardin

Au sein de ses 2000m², la Galerie Jardin accueille les trésors du monde entier à l'occasion d'expositions qui portent tant sur les cultures traditionnelles que sur les regards contemporains. Afin que chaque exposition, au printemps et à l'automne, soit une découverte nouvelle pour le visiteur, le musée propose des scénographies entièrement réinventées.

Les expositions dossiers de la mezzanine Est

Les expositions dossiers puisent leur matière dans la richesse des Collections du musée pour les présenter sous un angle thématique. Le musée possède en réserve près de 300000 objets et 700000 photographies, estampes et livres anciens.

Les expositions d'anthropologie de la mezzanine Ouest

Cet espace accueille des expositions expérimentales de longue durée, création exclusive du musée. Elles se consacrent aux thèmes majeurs qui structurent les relations entre les hommes et encouragent le visiteur à la réflexion sur des grandes questions universelles: créer, croire, initier, grandir, conquérir...

Photoquai

Biennale des images du monde

Photoquai, biennale d'envergure internationale dédiée à la photographie contemporaine, a pour but de révéler au public, tant amateur, collectionneur que professionnel, les nouveaux talents du monde. Chaque édition met un pays à l'honneur et présente une cinquantaine d'artistes du monde entier, à l'extérieur sur les quais de Seine, dans le Jardin et au sein des espaces d'exposition du musée. Photoquai est également présente dans de nombreuses institutions partenaires.



Installation multimedia «The River» par Charles Sandison, réalisée grâce au mécénat de Pernod Ricard © musée du quai Branly, photo Antoine Schneck

★ musée du quai Branly

LÀ OÙ DIALOGUENT LES CULTURES



Autres
Maîtres
de l'Inde


CRÉATIONS
CONTEMPORAINES
DES ADIVASI

www.quaibrantly.fr

Exposition
30/03/10 - 18/07/10

Avec le mécénat de

 CRÉDIT AGRICOLE
CORPORATE & INVESTMENT BANK

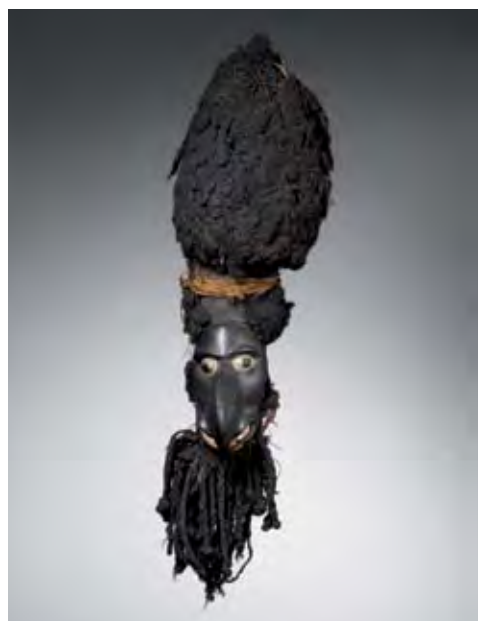
 FONDATION D'ENTREPRISE HERMÈS

« *Nous ne sommes pas seulement un musée, une institution scientifique, mais aussi un lieu unique de recherches et de débats autour des grands sujets de société* »

*Stéphane Martin,
Président du musée du quai Branly*

L'acquisition et la restauration d'œuvres

L'ouverture du pavillon des Sessions au Louvre en 2000 et l'inauguration du musée du quai Branly, six ans plus tard, symbolisent des tournants majeurs dans l'histoire du regard que l'Occident porte sur les arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques. Pour continuer à mettre en valeur la profondeur historique des cultures présentées, la diversité de signification des pièces et la qualité des choix muséographiques proposés, le musée se donne pour priorité de poursuivre une politique constante d'enrichissement de ses collections.



Masque kanak avant sa restauration réalisée grâce au mécénat de la Fondation BNP Paribas © musée du quai Branly, photo Patrick Gries, Bruno Descoings



Le corps miroir du féminin :
Cérémonie Nat-Pwe et danses de cours birmanes
© musée du quai Branly, photo Jacques Rostand

L'art contemporain

Le musée réserve une place visible et permanente à l'art contemporain au cœur de sa programmation. Cette volonté s'exprime à travers la biennale de photographie Photoquai, mais aussi à travers les résidences d'aide à la création artistique, le projet d'art sur la Rampe du musée. Autant d'occasions de découvrir le travail d'artistes qui mettent en perspective des visions actuelles sur le monde.

Les projets de coopération internationale

Emblème des arts extra-européens, le musée s'implique dans des actions de coopération avec de nombreux partenaires à travers le monde. La plupart des expositions du musée ont notamment vocation à tourner, non seulement dans d'autres musées du monde occidental, mais surtout et particulièrement dans les musées des pays d'origine des collections.

L'Université populaire

Gratuite et ouverte à tous, l'Université populaire du musée transmet des connaissances grâce à des témoins majeurs de l'histoire contemporaine et des cours magistraux sur l'histoire mondiale des colonisations. Elle rassemble des intellectuels reconnus de différents pays autour de grandes controverses sur l'universel et suscite le dialogue sur la diversité et l'altérité.

Les spectacles

La programmation de spectacles (théâtre, danse, musique, cinéma...) valorise différentes formes d'expression traditionnelles et contemporaines des cultures du monde. Le public est invité à les découvrir au sein du Théâtre Claude Lévi-Strauss, du Cinéma et, aux beaux jours, en plein air, dans le Théâtre de verdure.

L'accessibilité : une priorité

Dès sa conception, le musée a pris un engagement fort en direction de l'accueil des personnes en situation de handicap en plaçant cette ambition au centre de son architecture. Le musée souhaite franchir une étape supplémentaire et diversifier son offre. De nombreux projets doivent voir le jour, comme l'installation d'équipements de boucles à induction magnétique pour les visiteurs malentendants, la mise en place d'une maquette tactile du musée ou encore l'enrichissement des parcours de visite et le développement d'outils de médiation.

La Muséothèque

Le musée a choisi de développer une offre nouvelle et exceptionnelle : offrir au public un service de consultation des œuvres conservées en réserve dans des salles spécialement aménagées, qui renferment près de 300 000 œuvres.



Réserves du musée © musée du quai Branly, photo Françoise Huguier

La bibliothèque virtuelle

La bibliothèque virtuelle est un projet de numérisation des ensembles de textes fondateurs d'ethnologie. Il s'agit, dans une perspective internationale, de regrouper des textes de langue anglaise, allemande, française, ou autres, et de proposer leur accès gratuit sur le site Internet du musée.



Le patrimoine photographique du musée du quai Branly © musée du quai Branly, photo Antonin Borgeaud

Le patrimoine photographique

Le musée possède une collection considérable de photographies et autres supports visuels : estampes, livres anciens, etc. L'ensemble est estimé à 700 000 pièces, dont seulement 300 000 environ ont été récolées. De nombreux ensembles de la collection doivent encore être numérisés et rendus accessibles sur le site Internet du musée.

Intégrez votre action de mécénat ou de parrainage dans votre stratégie de communication et de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)



Atelier L'autre jouet, soutenu par Fnac éveil & jeux
© musée du quai Branly, photo Cyril Zannettacci

Les projets pédagogiques

Soutien d'un projet éducatif

Le musée souhaite créer un support inédit de découverte gratuit pour la visite en famille. Le projet vise à proposer aux enfants – par tranches d'âges – un outil adapté, ludique et éducatif qui les accompagne dans leur découverte, et leur permet également de rapporter un souvenir du musée, pour poursuivre l'exploration depuis leur univers. Un sac de découverte pédagogique, décliné en «sac à malices» (2-6 ans), «sac de l'explorateur» (7-12 ans) et «sac des rencontres» (13-18 ans), sera distribué gratuitement, à la banque d'accueil du musée.

Les activités culturelles : visites et ateliers

Le musée participe à la transmission de savoirs, mais aussi de témoignages et d'émotions, en offrant aux visiteurs différentes formules qui engagent au dialogue des cultures. Les activités ont pour objectif une meilleure compréhension des cultures d'ailleurs. Contes, musiques, danses, arts plastiques, initiation à la démarche scientifique sont dévoilés aux adultes et aux enfants, seuls ou en famille.

Les projets scientifiques

Le musée a une double mission : conserver et valoriser ses collections ; favoriser l'enseignement supérieur et la recherche sur les œuvres et sur les sociétés dont elles proviennent. Il a pour vocation d'être un lieu de production et de diffusion de la connaissance scientifique. Les mécènes et parrains peuvent apporter leur soutien à de nombreux projets :

- accueil de chercheurs du monde entier (chairs ou chercheurs invités)
- bourses doctorales et post-doctorales
- manifestations scientifiques (journées d'étude, conférences, colloques)
- publications scientifiques

Les projets du champ social

Le musée s'engage auprès des professionnels et des bénévoles, qui œuvrent pour renforcer le lien social et favoriser l'égal accès de tous à la culture.

Avec différents partenaires, la fédération des centres sociaux de la ville de Paris, des maisons d'arrêt ou des associations de quartier, il tisse des relations de confiance sur le long terme, pour monter des projets en parfaite cohérence avec les besoins et les envies de personnes fragilisées par des situations de grande précarité, défavorisées socialement ou en voie de réinsertion.

Il soutient différentes associations, en offrant notamment des formations à des éducateurs spécialisés qui accompagnent des petits groupes dans les Collections du musée. Il mène des actions hors les murs avec l'intervention de conférenciers ou de conteurs dans des maisons d'arrêt.

Ces actions de solidarité à destination d'un public en marge des pratiques culturelles sont au centre du projet du musée et des valeurs qu'il défend : l'ouverture, le dialogue, le respect.



Statue Djennenke, ancienne collection d'Hélène et Pierre Leloup, acquise par l'État français grâce au mécénat d'AXA © musée du quai Branly, photo Patrick Gries



Canne. Population Zaramo. Tanzanie © musée du quai Branly, photo Patrick Gries
Don de Marjorie et Jeffrey A. Rosen, donateurs américains en l'honneur de Martine Aublet et de Bruno Roger



merci

Le musée du quai Branly remercie

ses Grands Mécènes, Mécènes, Parrains, et Mécènes membres
du Club Entreprises pour leur engagement généreux,
ses Donateurs individuels pour l'enrichissement de ses collections,
la société des Amis du musée du quai Branly
et ses Grands Bienfaiteurs pour leur soutien fidèle.

* musée du quai Branly 222, rue de l'Université 75343 Paris Cedex 07

téléphone

01 56 61 70 00

télécopie

01 56 61 70 01

internet

www.quaibranly.fr

GRILLE TARIFAIRE

RAPPEL : aucune location des espaces sans un don de mécénat ou un parrainage.

Les Grands Mécènes, Mécènes et Parrains peuvent privatiser les espaces en utilisant leurs contreparties et/ou en louant les espaces.

Les Mécènes membres du Club Entreprises ont accès à la seule location des espaces.

		Nombre d'invités	Valorisation	Club entreprises				Grand Mécène Mécène Parrain
				Club 1* 7 000 €	Club 2* 15 000 €	Club 3* 35 000 €	Club 4* 50 000 €	
PRIVATISATION DES ESPACES								
Salle Jacques Friedmann (capacité max : 32)	1/2 journée	< 32	3 000 €	✓	✓	✓	✓	✓
	Journée	< 32	5 000 €	✓	✓	✓	✓	✓
Cinéma (capacité max : 95)	1/2 journée	< 95	3 000 €	✗	✓	✓	✓	✓
	Journée	< 95	5 000 €	✗	✓	✓	✓	✓
Théâtre Claude Lévi-Strauss • Auditorium (capacité max : 490) • Foyer (espace de réception) (capacité max : 1 000)	Journée	< 390	15 000 €	✗	✗	✓	✓	✓
		390 - 1 000	25 000 €	✗	✗	✗	✓	✓
	Soirée	< 390	25 000 €	✗	✗	✓	✓	✓
		390 - 1 000	35 000 €	✗	✗	✗	✓	✓
Restaurant Les Ombres (capacité max : 100)	Petit-déjeuner	< 50	1 500 €	✓	✓	✓	✓	✓
		50 - 100	2 000 €	✗	✓	✓	✓	✓
	Déjeuner	< 100	2 500 €	✗	✓	✓	✓	✓
	Dîner	< 100	3 000 €	✗	✓	✓	✓	✓
Café Branly (capacité max : 200)	Petit-déjeuner	< 50	1 000 €	✓	✓	✓	✓	✓
		50 - 100	1 500 €	✗	✓	✓	✓	✓
		100 - 200	2 000 €	✗	✓	✓	✓	✓
	Déjeuner (Lundi seulement, hors vacances scolaires)	< 100	2 000 €	✗	✓	✓	✓	✓
		100 - 200	2 500 €	✗	✓	✓	✓	✓
	Cocktail ou Dîner	< 50	1 500 €	✓	✓	✓	✓	✓
		50 - 100	2 500 €	✗	✓	✓	✓	✓
		100 - 200	5 000 €	✗	✓	✓	✓	✓
La privatisation d'espace donne automatiquement droit à une visite du musée pendant les horaires d'ouverture Toute Visite Privée effectuée en complément d'une privatisation d'espace sera facturée à 50% du tarif ci-dessous								
VISITE PRIVÉE SIMPLE								
Plateau des collections et expositions temporaires Exclusivement en dehors des horaires d'ouverture du musée : • lundi toute la journée (hors vacances scolaires nationales) • mardi, mercredi et dimanche avant 9h30 et après 19h • jeudi, vendredi et samedi avant 9h30 et après 21h	< 25	2 000 €	✓	✓	✓	✓	✓	
	25 - 50	4 000 €	✓	✓	✓	✓	✓	
	50 - 100	6 000 €	✗	✓	✓	✓	✓	
	100 - 200	8 000 €	✗	✓	✓	✓	✓	
	200 - 390	10 000 €	✗	✗	✓	✓	✓	
	390 - 1 000	15 000 €	✗	✗	✗	✓	✓	
PRIVATISATION EXCEPTIONNELLE AVEC VISITE PRIVÉE								
Terrasse Panoramique	< 500	55 000 €	✗	✗	✓	✓	✓	
Jardin (hors horaires d'ouverture)	< 1 000	55 000 €	✗	✗	✗	✓	✓	
Privatisation totale (hors horaires d'ouverture)	< 2 000	70 000 €	✗	✗	✗	✗	✓	
PAVILLON DES SESSIONS AU MUSÉE DU LOUVRE								
Visite privée (+ réception possible au sein du «Hall des Lions» sur demande)	< 300	8 500 €	✓	✓	✓	✓	✓	

Ces tarifs n'incluent pas les frais de personnel (gardiennage, sécurité, accueil, conférencier), de technique (régie, nettoyage), ni de traiteur.
Facturés aux coûts réels, ces frais varient en fonction du nombre d'invités, des temps de montage/démontage, etc.

DEVIS SUR DEMANDE

EXEMPLES DE CONTREPARTIES ACCORDÉES

	Club entreprises				ENGAGEMENTS SUR MESURE		
	Club 1*	Club 2*	Club 3*	Club 4*	Parrain	Mécène	Grand Mécène
Avantages fiscaux	✓				✓		
Avantages au sein du musée	Avantages prédéfinis				Avantages sur mesure		
Durée d'engagement	Une Saison (12 mois)				Une ou plusieurs années		
Règlement de la contribution	Un seul versement				Un ou plusieurs versements		
Projet soutenu	Projet commun				Projet(s) au choix		
ÉVÈNEMENTS DE RELATIONS PUBLIQUES	Club 1*	Club 2*	Club 3*	Club 4*	Parrain	Mécène	Grand Mécène
Invitations à l'inauguration du projet soutenu	3	5	10	15	> 15	> 15	100
Invitations au cocktail d'inauguration du projet soutenu	3	3	3	3	5	5	5
Quota de places payantes à la soirée du 14 juillet	20	30	40	50	60	60	80
Organisation d'événements RP	LOCATION limitée aux espaces accessibles selon le niveau du Club Entreprises (cf. grille tarifaire)				MISE À DISPOSITION selon crédit d'avantages valorisables et/ou LOCATION illimitée pendant la durée d'engagement		
Tarifs préférentiels pour les salariés (billets d'entrée, spectacles, etc.)	✗				✓		
Découverte des coulisses du musée (Réserves, Ateliers de restauration, Cabinet des fonds précieux)	✗				✓		
COMMUNICATION	Club 1*	Club 2*	Club 3*	Club 4*	Parrain	Mécène	Grand Mécène
Visibilité autour du projet soutenu sur : • le plan de communication associé • les cartons d'invitation à l'inauguration • le projet et/ou une plaque de remerciements	Logo Club Entreprises				Nom ou logo du Mécène/Parrain		
Visibilité sur www.quaibrantly.fr	Logo du Mécène sur page consacrée au Club Entreprises				Page dédiée pour le Mécène/Parrain (logo + lien hypertexte)		
Visibilité en cas de site spécifique	Logo Club Entreprises				Logo + lien hypertexte		
Remerciements dans le catalogue associé	Logo du Mécène				Logo du Mécène/Parrain		
Communiqué de presse croisé	✗				✓		
Actions marketing (campagne publicitaire, tournage de film, etc.)	✗				Sur mesure	✗	✗
Plaque des Grands Mécènes	✗				✗	✗	Mention pérenne
Mur des Donateurs et Mécènes	Mention pérenne				✗	Mention pérenne	Mention pérenne
PARTICIPATION À LA VIE DU MUSÉE	Club 1*	Club 2*	Club 3*	Club 4*	Parrain	Mécène	Grand Mécène
Invitations aux vernissages	3	5	10	15	Sur mesure		
Invitations aux visites VIP des grandes expositions temporaires	3	5	10	15	Sur mesure		
Pass annuels duo	2	4	6	8	Sur mesure		
Billets d'entrée jumelés	75	160	390	560	Sur mesure		
Tarif réduit sur les ouvrages du musée	✓				✓		

Avantages fiscaux pour les entreprises assujetties à l'impôt en France

MÉCÉNAT	PARRAINAGE
Réduction d'impôt sur les sociétés de • 60% pour tout don de mécénat plafonnée à 0,5% du chiffre d'affaires HT possibilité de reporter l'excédent sur les 5 exercices suivants • 90% pour le financement de l'acquisition d'un « Trésor National » plafonnée à 50 % de l'impôt sur les sociétés dû	Le montant de parrainage est considéré comme une charge déductible pour la détermination du bénéfice imposable de l'entreprise Les apports en parrainage entrent dans le champ d'application de la TVA